

# La section européenne en anglais

Bruxelles

01/2026

# La Section européenne

## ► Langue et culture

La section européenne renforce la maîtrise d'une langue vivante et la connaissance de la culture du ou des pays dans lesquels est parlée la langue de section.

Elle s'adresse aux élèves motivés qui ont un bon niveau dans la langue de section, toutefois il n'y a pas de niveau requis pour s'inscrire en section européenne.

# La Section européenne

▶ En anglais à partir de la classe de 2<sup>nde</sup>

A partir de la classe de 2<sup>nde</sup> les élèves peuvent choisir la Section européenne.

A partir de la classe de 2<sup>nde</sup>, l'enseignement de langue est complété par des cours - appelés DNL pour Discipline Non Linguistique. Les compétences orales sont renforcées, les élèves sont très actifs dans des jeux de rôle et débats.

Il n'y a pas de niveau requis pour s'inscrire en DNL.

Les cours de DNL ne se substituent pas à l'enseignement du tronc commun, l'emploi du temps prévoit 1 heure supplémentaire par rapport à la Section Classique.

**Les élèves obtiennent le Baccalauréat avec la mention « Section Européenne »** à condition d'obtenir au moins  
12/20 à l'épreuve de langue  
et 10/20 à l'épreuve de DNL.

NB : La DNL peut être débutée en 1<sup>ère</sup>, sur examen du dossier de l'élève.

# La Section Européenne

► Emploi du temps à partir de la classe de 2<sup>nde</sup>

	6ème	5ème	4ème	3ème	2nde	1ère	Tale
LVA anglais	3h	3h	3h	3h	3h	3h	3h
LVB	3h	3h	3h	3h	3h	3h	3h

L'élève choisit 1 DNL parmi les 4 proposées.

	2nde	1ère	Tale
Histoire-Géographie	1h	1h	1h
Mathématiques	1h	1h	1h
Sciences de la Vie et de la Terre	1h	1h	1h
Physique-Chimie	1h	1h	1h